

Association Fun en Bulles
L'université de Rennes 2
35000 Rennes

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 7/12/2015

Le 7/12/2015 à 14 heures, les fondateurs de l'association *Fun en Bulles* se sont réunis en assemblée générale constitutive à l'université de Rennes 2 à Rennes.

Sont Présents :

Leriché, Alexandre, Corps-nud 35150, 1 rue de chanteloup.
Roger, Alexis, Hirel 35120, 7 l'aupinire.
Levy, Samuel, Torigné-Fouillard 35235, 10 rue Antoine Parmentier.
Gelpi, Lucas, Sartrouville 78500, 23 rue Jules Verne.
Lucas, Baptiste, Concoret 56430, la haie au vaugriot.

L'assemblée générale désigne *Alexandre LERICHE* en qualité de président de séance et *Alexis ROGER* en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

«*Alexandre lie les statuts : Nous sommes donc tous d'accord avec la proposition des statuts ? Avec un oui général on est passé au vote*».

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- Leriché, Alexandre, Français, Corps-nud 1 rue de chanteloup, président.
- Roger, Alexis, Français, Hirel, 7 l'aupinire, vice-président.
- Levy, Samuel, Français, Torigné-Fouillard, 10 rue Antoine Parmentier, trésorier.
- Lucas, Baptiste, Français, Concoret, la haie au vaugriot, secrétaire.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en « octobre 2016 ».

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Signature
Alexandre LERICHE